

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_129 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU
DÉLÉGATAIRE INTERPARKING CHARGÉ DU SERVICE PUBLIC DE
STATIONNEMENT SOUTERRAIN DU PARKING DES CORDELIERS

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_129 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU DÉLÉGATAIRE INTERPARKING CHARGÉ DU SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN DU PARKING DES CORDELIERS

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Muriel ROQUES-ETIENNE, rapporteur,

La société Interparking est titulaire depuis le 20 décembre 2010 du contrat de concession pour le stationnement souterrain du parking des Cordeliers, pour une durée de 30 ans à compter de la date de remise de la coque au concessionnaire.

Cette remise a eu lieu le 03 avril 2013. La date de fin d'exploitation du parking est fixée au 31 mars 2043.

La mise en exploitation du parking a eu lieu le 04 décembre 2013.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Dès la communication du rapport mentionné à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susmentionnée, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

La tarification a évolué au 1er juillet 2015 pour mettre en application la loi du 17 mars 2014 sur la tarification au quart d'heure.

Interparking verse une contribution annuelle de 360 000€ à l'agglomération, fixée lors de la passation du contrat.

Le parking comporte 378 places pour véhicules légers, réparties sur 4 niveaux en sous-sol, dont 2 places réservées aux véhicules électriques. Il comprend également 12 emplacements gratuits réservés aux vélos, accessibles de 08h à 22h.

La fréquentation 2017 du parking est de 42 706 entrées soit 1 350 de plus qu'en 2016.

La moyenne mensuelle des abonnements était de 181 en 2017, soit 1 de plus qu'en 2016.

Les fréquentations horaires les plus élevées sont en février (5017) et en décembre (4465) pour une moyenne de 3560.

Interparking n'a pas de client amodiatiaire.

L'exploitant propose un partenariat avec le Grand Théâtre (réduction de 50%), des chèques parking avec les commerçants, abonnement pour le collège Sainte-Marie et le tribunal à 35€ (au lieu de 63€), négociation en cours pour une convention avec le cinéma.

Chiffre d'affaires (recettes):

Décomposition du chiffre d'affaires HT en €	2016	2017
Recettes horaires & assimilées	104 095	112 683
Recette abonnés	77 603	85 292
Autres recettes	11 214	31 121
Total chiffre d'affaires	192 912	229 096

Charges d'exploitation :

Main d'œuvre	-86 055	-87 076
Entretien, maintenance, assurances, taxes	-177 205	-182 114
Charges indirectes	+45 161	-8 262
Loyer	-360 000	-360 000
Total des charges d'exploitation	-578 099	- 637 452

Amortissements	-296 907	-299 399
----------------	----------	----------

Résultats :

Total chiffre d'affaires	192 912	229 096
Total des charges d'exploitation	-578 099	-637 452
Amortissements	-296 907	-299 399
RÉSULTAT	-682 094	-707 755

Le rapport annuel ci-annexé présente tous les indicateurs techniques et financiers.

Il est proposé au conseil de prendre acte du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de stationnement du parc centre historique - Cordeliers.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 19 juin 2018,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 3 juillet 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du concessionnaire du service public de stationnement du parc Centre historique - Cordeliers.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL